



CA Pays de Montbéliard Agglomération (Siren : 200065647)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Montbéliard
Arrondissement	Montbéliard
Département	Doubs
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	17/09/2016
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Charles DEMOUGE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	8 av des Alliés BP98407
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25207 Montbéliard
Téléphone	03 81 31 88 88
Fax	03 81 37 88 89
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	142 754
-----------------------------	---------

Densité moyenne

317,33

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 72

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
25	Abbévillers (212500045)	1 070
25	Allenjoie (212500110)	754
25	Allondans (212500136)	261
25	Arbouans (212500201)	936
25	Audincourt (212500318)	13 538
25	Autechaux-Roide (212500334)	521
25	Badevel (212500409)	828
25	Bart (212500433)	2 019
25	Bavans (212500482)	3 703
25	Berche (212500540)	523
25	Bethoncourt (212500573)	5 621
25	Beutal (212500599)	275
25	Blamont (212500631)	1 241
25	Bondeval (212500714)	489
25	Bourguignon (212500821)	928
25	Bretigney (212500938)	74
25	Brognard (212500979)	491
25	Colombier-Fontaine (212501597)	1 257
25	Courcelles-lès-Montbéliard (212501704)	1 372
25	Dambelin (212501878)	507
25	Dambenois (212501886)	777
25	Dampierre-les-Bois (212501902)	1 644
25	Dampierre-sur-le-Doubs (212501910)	464
25	Dannemarie (212501944)	113
25	Dasle (212501969)	1 431
25	Dung (212502074)	642
25	Échenans (212502108)	161
25	Écot (212502140)	507
25	Écurcey (212502165)	275
25	Étouvans (212502249)	841
25	Étupes (212502280)	3 790
25	Exincourt (212502306)	3 284
25	Feschés-le-Châtel (212502371)	2 213
25	Feule (212502397)	178
25	Glavay (212502744)	342
25	Goux-lès-Dambelin (212502819)	282
25	Grand-Charmont (212502843)	5 827
25	Hérimoncourt (212503049)	3 739
25	Issans (212503163)	246
25	Longeville-sur-Doubs (212503452)	689

25	Lougres (212503502)	772
25	Mandeure (212503676)	4 957
25	Mathay (212503700)	2 186
25	Meslières (212503783)	359
25	Montbéliard (212503882)	26 368
25	Montenois (212503940)	1 533
25	Neuchâtel-Urtière (212504229)	191
25	Noirefontaine (212504260)	346
25	Nommay (212504286)	1 668
25	Pierrefontaine-lès-Blamont (212504526)	481
25	Pont-de-Roide-Vermondans (200037182)	4 230
25	Présentevillers (212504690)	468
25	Raynans (212504815)	341
25	Rémondans-Vaivre (212504856)	238
25	Roches-lès-Blamont (212504971)	639
25	Sainte-Marie (212505234)	692
25	Sainte-Suzanne (212505267)	1 528
25	Saint-Julien-lès-Montbéliard (212505218)	170
25	Saint-Maurice-Colombier (212505242)	933
25	Seloncourt (212505390)	5 885
25	Semondans (212505408)	310
25	Sochaux (212505473)	3 930
25	Solemont (212505481)	149
25	Taillecourt (212505556)	1 126
25	Thulay (212505622)	219
25	Valentigney (212505804)	11 074
25	Vandoncourt (212505861)	853
25	Vieux-Charmont (212506141)	2 816
25	Villars-lès-Blamont (212506158)	449
25	Villars-sous-Dampjoux (212506174)	360
25	Villars-sous-Écot (212506182)	358
25	Voujeaucourt (212506323)	3 272

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 54

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains
<i>Valorisation de l'incinération des ordures ménagères par le chauffage d'une partie de la population de la ville de Montbéliard (collectifs secteur Petite Hollande).</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
<i>la production par pompage, la protection des points de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine depuis l'unité de gestion de Mathay.</i>

- Assainissement collectif <i>la collecte, le transport, et le traitement des systèmes d'assainissement d'Arbouans, Badevel, Bavans, Sainte-Suzanne, Dung, Echenans, Sainte-Maire et Présentevillers ; le transport et le traitement des systèmes d'assainissement de Beutal, Bretigny, Colombier-Fontaine, Montenois et Saint-Maurice Colombier.</i>
- Assainissement non collectif <i>le contrôle des ouvrages d'assainissement non collectif.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores <i>Création et gestion d'un bureau d'hygiène.</i>
- Lutte contre la pollution de l'air <i>Création et gestion d'un bureau d'hygiène.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines <i>la collecte, le stockage et le traitement des eaux pluviales conformément au zonage d'assainissement approuvé par délibération communautaire et aux dispositions générales pour la maîtrise des eaux pluviales ;</i>
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols <i>la collecte, le stockage et le traitement des eaux pluviales conformément au zonage d'assainissement approuvé par délibération communautaire et aux dispositions générales pour la maîtrise des eaux pluviales ;</i>
- Autres actions environnementales <i>- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ; - Charte intercommunale d'environnement. Gestion d'un laboratoire d'analyse des eaux ;</i>
<b>Sanitaires et social</b>
- Activités sanitaires <i>Participation à l'extension et au développement de l'Hôpital Nord Franche-Comté (HNFC) sur les sites du territoire de la communauté d'agglomération ;</i>
- Action sociale <i>Participation à la création, au développement et à la gestion de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue dans un cadre contractuel circonscrit au territoire de Pays de Montbéliard Agglomération avec option, éventuelle, de maîtrise d'ouvrage déléguée ; - soutien à la prévention routière et à la formation des conducteurs de véhicules terrestres à moteurs ;</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>Crèche multi-accueil les Boud'Choux demeure de compétence communautaire,</i>
<b>Politique de la ville / Prévention de la délinquance</b>
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ;
- Mise en œuvre des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions éducatifs et de médiation ;
- Élaboration et mise en œuvre du contrat de ville de la délinquance
<b>Développement et aménagement économique</b>
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
<b>Développement et aménagement social et culturel</b>
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>- Prise en charge d'installations sportives non annexées aux établissements scolaires du second degré. - Gestion de l'enseignement musical contrôlé par l'Etat.</i>

- Lycées et collèges - <i>Prise en charge des établissements scolaires du second degré. Dans l'attente du transfert à la collectivité territoriale compétente (Conseil départemental ou Conseil régional).</i>
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche - <i>participation au développement de l'enseignement supérieur, de la recherche universitaire et du transfert technologique avec option, éventuelle, de maîtrise d'ouvrage déléguée dans un cadre contractuel circonscrit au territoire de Pays de Montbéliard Agglomération et du Nord Franche-Comté ;</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles - <i>participation à la promotion de la culture scientifique et technique ; - promotion de la Communauté d'agglomération et de son image de marque : participation financière aux manifestations économiques, sportives, culturelles et festives d'intérêt d'agglomération (délibération d'harmonisation du 29/06/2017 du conseil de communauté).</i>
- Activités sportives - <i>promotion de la Communauté d'agglomération et de son image de marque : participation financière aux manifestations économiques, sportives, culturelles et festives d'intérêt d'agglomération (délibération d'harmonisation du 29/06/2017 du conseil de communauté).</i>
<b>Aménagement de l'espace</b>
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>Coordination des cartes communales et plans locaux d'urbanisme. Numérisation du cadastre et système d'information géographique. En matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme *, document d'urbanisme * en tenant lieu et carte communale * ; définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme ; organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code. * Ces compétences ne sont pas exercées à ce jour en application de l'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR).</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire
- Organisation des transports non urbains <i>études et initiatives en matière de transports à la demande. La CC est autorisée à exercer cette compétence par délégation du conseil général.</i>
- Plans de déplacement urbains
<b>Voirie</b>
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>o les voiries irriguant des parcs d'activités communautaires selon la liste et les tracés définis en annexe, o les voies de bus en site propre selon la liste et les tracés définis en annexe, o les voies desservant des équipements communautaires selon la liste et les tracés définis en annexe, o les voies vertes et pistes cyclables hors agglomération au sens du Code de la Route et en agglomération en cas de site propre selon la liste et les tracés définis en annexe.</i>
- Parcs de stationnement <i>au titre de la compétence « création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire » : o les parkings selon la liste et le plan joint en annexe de la délibération n°C2018/171 du 20/12/2018</i>
<b>Développement touristique</b>
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
<b>Autres</b>
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)
- <i>La communauté de communes est autorisée à conventionner avec un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dans le cadre de l'article L5111-1-1 du code général des collectivités territoriales pour assurer en commun l'exercice d'une compétence reconnue ou transférée par la loi.</i>
- Acquisition en commun de matériel
- <i>La communauté de communes est autorisée à conventionner avec un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dans le cadre de l'article L5111-1-1 du code général des collectivités territoriales pour assurer en commun l'exercice d'une compétence reconnue ou transférée par la loi.</i>
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS
- <i>service de secours et de lutte contre l'incendie (versement d'un contingentement au SDIS et participations aux casernes) ;</i>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- <i>création et mise à disposition d'infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunications (délibération d'harmonisation du 29/06/2017 du conseil de communauté).</i>
- NTIC (Internet, câble...)
- <i>création et mise à disposition d'infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunications (délibération d'harmonisation du 29/06/2017 du conseil de communauté).</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres
<i>Gestion d'un refuge-fourrière pour animaux errants (félins/canins)</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
25	SM d'énergies du Doubs (SYDED) (252508288)	SM fermé	555 190
25	SM orchestre Victor Hugo Franche Comté Besançon Montbéliard (200032910)	SM ouvert	262 786
71	Etablissement public territorial du bassin Saône et Doubs (257103218)	SM ouvert	2 270 520
25	SM de transport Nord Franche-Comté (200092104)	SM ouvert	309 325
25	SM d'adduction d'eau de l'abbaye des Trois Rois (200090967)	SM fermé	1 289
25	Pôle métropolitain Nord Franche-Comté (200065217)	Pôle métrop.	309 325
25	SM des eaux de la vallée du Rupt (200090959)	SM fermé	6 312
25	SM "Doubs très haut débit" (200037729)	SM ouvert	370 124
25	SM de l'aérodrome du Pays de Montbéliard (252500822)	SM ouvert	142 754
25	SM du complexe sportif Jean-Jacques-Rousseau (252507066)	SM fermé	142 754

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)